

EC1 Droit de la propriété artistique et littéraire

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Introduction aux différents aspects fondamentaux du droit de la création et de la diffusion des œuvres de l'esprit et aux évolutions récentes.

Objectifs

Acquisition de connaissances juridiques. Capacité à dialoguer avec des services juridiques pour le montage d'un projet culturel.

Évaluation

Devoir sur table.

Pré-requis nécessaires

Conformes aux conditions générales d'admission pour le niveau d'études concerné.